

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 66-136/SPCG fixant le nombre d'élèves-maîtres pour l'année scolaire 1966-1967

n° 66-136/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 12 du 01/12/1966

Date de publication
26 octobre 1966

Date du numéro
1 décembre 1966

TEXTE INTÉGRAL

Le nombre d'élèves-maîtres à admettre en Section Normale (Formation professionnelle des Instituteurs) pour l'année scolaire 1966-1967'est fixé à sept.